

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2016

Réuni le : 08/11/2016

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Paris des affaires, Paris populaire" (voyage)
l'animation pédagogique est facultative, elle concerne des élèves de 1STMG.
- elle se déroulera en avril 2017,
- la participation financière maximale des familles est de 135,00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2016-2017

Titre de l'animation : Paris des affaires, Paris populaire

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Jean BOUTIN,	
Date(s) et horaire(s) :	3 jours dans la 3ème semaine d'avril 2017.	
Lieu :	PARIS : 1er, 2ème, 3ème, 7ème, 12ème et 20ème arrondissements	
Classe(s) :	Premières STMG 1 et 2	
nombre d'élèves :	25 x 2 = 50	
Accompagnateurs :	J. BOUTIN, C. GERVAIS, A.SIOU, G PICAULT,	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	<p>Histoire : le monde ouvrier au 19° siècle, La république & ses institutions, la Shoah. Economie : la naissance du commerce moderne, la concurrence Droit : les institutions, le contrat Atelier théâtre : le texte théâtral, Français : 19° s, personnage & société</p>	<p>Visites guidées : Musée d'Orsay, cours d'artisan du Faubourg Saint Antoine, Assemblée nationale, venue du Député au lycée, Musée de la Shoah. Les passages couverts, Le Palais Royal, l'Opéra Garnier, Les grands magasins. Théâtre de la Colline : «Baal » Bertold Brecht,</p>
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Egalité Fille-Garçon et lutte contre toutes les discriminations <input type="checkbox"/> Développement durable et agenda 21,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input checked="" type="checkbox"/> Education artistique et sensibilisation à l'art, à la culture et aux sciences et techniques
Évaluation de l'action :	<p>Préparation de dossiers (économie, culture, pouvoirs). En Gestion : coût du voyage, logistique, timing. Management : dossiers sur les Galeries Lafayette . Droit : dossier sur le rôle des députés. Histoire : la Shoah en France, la République, le monde ouvrier. .</p>	

II Projet de budget CF FICHE ANNEXE

Dépenses		Recettes	
Trajet	2 500,00	Taxe d'apprentissage	1 925,00
Hébergement	4 400,00	Participation des familles (50 x 135 €)	6 750,00
Visites - Guides	800,00		
Théâtre	590,00		
Déplacements Métro Paris	385,00		
TOTAL dépenses :	8 675,00	TOTAL recettes :	8 675,00
Coût par élève (Base 50) :	135,00		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :		Excédent :

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration